

Décision 01-D-67 du 19 octobre 2001

relative à des pratiques relevées à l'occasion
de la passation de marchés publics de
travaux routiers dans le département des
Bouches-du-Rhône

Posted on: 29 octobre 2001 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Colas Midi-Méditerranée, Société
Jean-François

Lire

le texte intégral de la décision

71.69 Ko